

Texte n° 5

Déclaration de terres à Bezonvaux

38 H 7, pièce 104 (1651, 17-18 février)

Déclaration des terres de la seigneurie de l'abbaye de Juvigny à Bezonvaux.

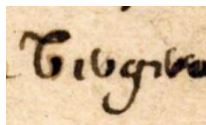
Niveau de difficulté : moyen.

La lecture de ce texte est parfois difficile en raison de la forme des lettres ; mais celle-ci reste classique pour un texte de cette époque.

- ^{1/} Declaration des terres acquises par
^{2/} Madame tant par adjudication, eschanges,
^{3/} ventes et autrement icelles assizes au lieu,
^{4/} ban et finage de Bezonvaux, arpentees
^{5/} et mesurées les 17 et 18 febvrier 1651 par
^{6/} Nicolas Servas, arpenteur juré demeurant a Orne.
^{7/} Premier
^{8/} La cousture des neuf preit
^{9/} Demy jour a la Hacquebutte, venant de
^{10/} Michel Colas, royer Pierre Gros Jean d'une part
^{11/} et les Macey d'autre, lequel est complet ladite
^{12/} quantité s'y trouvant demy jour
^{13/} Quart et demy a la Haye a Vuée, venant dudit
^{14/} Michel Colas, Il y est trouvé trois verges
^{15/} de plus I quart et demy 3 verges
^{16/} Un jour audit lieu venant de Jean Breda
^{17/} royer le seigneur de Champlon d'une part et la veufve
^{18/} Pierre Francois d'autre, auquel jour
^{19/} se trouve vingt cinq vergerons et plus
^{20/} d'augmentation 1 jour V vergerons
^{21/} Demy jour a la Haie a Vuée venant de
^{22/} Colin Hachot royer le seigneur de Champlon d'une part
^{23/} et les heritiers Bricquelot d'autre, ladite mesure
^{24/} et quantité s'y estant trouvée
^{25/} demy jour

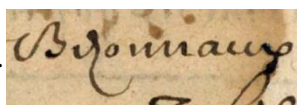
Formes à retenir

Ligature « er » : ligne 14, « verges ». prend la forme d'un u muni d'un trait épais à droite, est tracé dans la continuité de la lettre précédente.

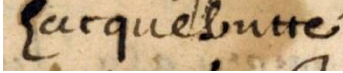


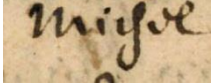
le *e* est tracé en deux traits, et le *r*, qui

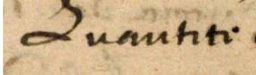
Ligature « ez » : ligne 4, « Bezonvaux ». simple trait ondulant, est tracé dans la

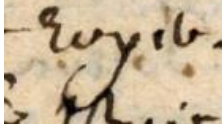


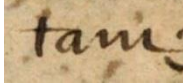
continuité du *e*, qui se trace avec le trait d'attaque vertical à gauche, la courbe qui remonte et la boucle (ici réduite à un point épais) ; le *z* commence lorsque la boucle du *e* est achevée.

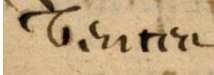
Forme « h » : ligne 9, « Hacquebutte ».  Noter la forme de ce h initial, muni d'une boucle dans sa partie supérieure et qui se termine par un trait ondulant sous la ligne, orienté vers la droite.

Ligne 10, « Michel » :  en milieu de mot, le h ressemble à un s. Ici, la boucle inférieure n'est pas terminée.

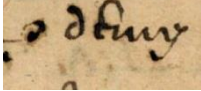
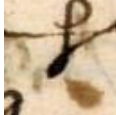
Forme « q » : ligne 12, « quantité ».  Noter la forme de ce q initial, qui ressemble un peu au 2 actuel.

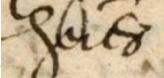
Forme « ro » : ligne 22, « royer » :  le r est tracé ici avec une boucle initiale, tandis que le o est très ouvert et se rapproche du r par le point épais qui termine son tracé (comparer avec les lettres terminales « er »). Une lecture rapide pourrait faire penser à « ecuyer ».

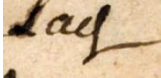
Forme « t » : ligne 2, « tant » :  dans ce mot se rencontrent les deux formes du t : le premier est un simple trait vertical barré d'un trait fin horizontal, tandis que le dernier est réduit à un simple trait courbe, graphie fréquente pour cette lettre en fin de mot.


Forme « v » : ligne 3, « ventes ».  Noter la forme du v initial (majuscule), qui ressemble à notre T majuscule actuel.

Abréviations

« Et » : ligne 13, « et demy »,  et ligne 17.  Dans le premier cas, « et » est simplement tracé d'un trait courbe, tandis que dans le second cas, il prend la forme d'un s. Dans les deux cas, il s'agit d'une abréviation.

« Heritiers », ligne 23.  Le mot est très difficile à lire. On distingue le h initial, puis le e et le r. Le reste du mot est abrégé par le trait horizontal.

« Ladite », ligne 11.  L'abréviation est ici classique. Elle est marquée par le d (dont la boucle est ouverte) qui se prolonge par un trait vertical suivi d'un trait oblique.

« Le sieur », ligne 22.  L'abréviation est ici marquée par le s initial à final à peine esquissé et souligné d'un point.

Vocabulaire

Ban, ligne 4 : Ici, le ban est le territoire sur lequel la communauté d'habitants exerce des droits agraires. Il est synonyme de « finage ».

Cousture, ligne 8 : du latin *cultura*, étendue de terre cultivée, à l'origine de grandes dimensions.

Verge, *vergeron*, lignes 14 et 20 : unités de mesures. La verge mesure, selon les lieux, entre 6 et 6,50 m.

Royer, lignes 10, 17 : adjectif signifiant « à côté de », « contigu », séparé selon par un sillon.